

## LA LITUANIE EN UN COUP D'OEIL

### *Les relations Lituanie - Canada*

- Le Canada n'a jamais reconnu l'occupation de la Lituanie par les Soviétiques en 1940, et a rapidement reconnu l'indépendance de ce pays regagnée en 1991.
- L'investissement canadien en **Lituanie** s'établit à 30 millions SCAN environ, et est largement concentré dans les secteurs du façonnage du bois et de la fabrication
- Il y a un programme d'études canadiennes à l'Université de Vilnius.
- Dans le cadre du Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM), le Canada a offert à 220 officiers lituaniens des cours de langue, une formation au maintien de la paix et d'autres stages de perfectionnement.
- L'Agence canadienne de développement international (ACDI) joue un rôle actif en aidant la **Lituanie** à élaborer un système d'administration publique plus efficace.
- Le Canada et la **Lituanie** ont conclu de nombreux accords dans des domaines tels que le commerce, les pêches, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et la double imposition.

### *Le Canada, la Lituanie et l'Union européenne*

- Le Canada et la **Lituanie** coopéreront à la promotion des priorités mutuelles dégagées dans le Programme de partenariat Canada-UE, adopté au Sommet Canada-UE de mars 2004. Ce programme façonnera les relations futures des domaines tels que les liens de personne à personne, la gouvernance mondiale et la prospérité ainsi que la sécurité internationale.
- Le Canada et la **Lituanie** coopéreront pour faire évoluer la politique de l'UE à l'égard des voisins orientaux de la **Lituanie** et prendront des mesures pour favoriser l'essor de la démocratie, la croissance économique et la prospérité dans ces pays.
- Le Canada et la **Lituanie** coopéreront afin de favoriser la croissance des programmes de mobilité des jeunes du Canada et de l'UE.
- Le Canada et la **Lituanie** collaboreront pour parer à des menaces communes telles que le terrorisme, la pauvreté et le trafic illégal d'êtres humains.
- Le Canada et la **Lituanie** profiteront tous deux de l'Accord sur le renforcement du commerce et de l'investissement, novateur et axé sur l'avenir, qui stimulera le commerce et l'investissement, la facilitation du commerce et le développement durable.

avril 2004